



Demande de rupture conventionnelle refusée que faire???

Par **Sobieski**, le **13/04/2011** à **10:17**

Bonjour,

Salarié depuis 7 ans passés dans un magasin de vêtements, je souhaite quitter mon travail pour des raisons de santé. Atteinte d'une spondylarthrite ankylosante, la station debout et le piétinement me deviennent de plus en plus difficiles!!!

J'ai donc demandé à mon employeur une rupture conventionnelle mais il me la refuse !!! ainsi les traitements faits cela m'aurait permis de réfléchir à la suite ... Retrouver un travail, faire une formation bref tout en gardant mes droits assedics Ce dernier me propose un abandon de poste!! Que faire???

Par **P.M.**, le **13/04/2011** à **10:28**

Bonjour,

De toute façon l'abandon de poste est une très mauvaise méthode...

Vous pourriez essayer de voir avec le Médecin du Travail s'il serait prêt à vous déclarer inapte...

Par **Sobieski**, le **13/04/2011** à **11:13**

Merci pour votre réponse! J'y avait bien pensé aussi mais ne voulais pas en arriver là !!!

Mais pour mon employeur est-ce que ça lui coûterait plus cher qu'une rupture conventionnelle? Par rapport à la prime de licenciement? Car elle m'a été refusée car ils ne peuvent pas me donner 1700 euros!!!

Par **P.M.**, le **13/04/2011** à **13:30**

Au niveau de l'indemnité de licenciement suite à une inaptitude non consécutive à un accident de travail ou une maladie professionnelle, elle serait équivalente à l'indemnité pour rupture conventionnelle...